

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
10 et 11 Vict ... 1	Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de Montréal, dans certains cas où la santé publique de la Cité peut être mise en danger.—Cet Acte aurait expiré le 9 Nov., 1847, mais il a été renouvelé et continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
10 et 11 Vict....20	Acte pour amender, expliquer et continuer l'Acte passé dans la septième année du Règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour empêcher d'obstruer les Rivières et "Ruisseaux du Haut-Canada."—Cet Acte amende la 7e Vict. c. 36, et les deux sont en force jusqu'au.....	28 Juillet, 1851, etc.
10 et 11 Vict....40	Acte pour suspendre pour un temps deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'Hiver dans cette partie de la Province du Canada, ci-devant le Bas-Canada, en ce qui regarde le District de Québec, le District de Gaspé, et cette partie du District des Trois-Rivières, qui s'étend depuis le District de Québec, au sud du fleuve St.-Laurent, jusqu'à la Paroisse de Nicolet, et au nord du dit fleuve jusqu'à la ville des Trois-Rivières, exclusivement.—Cet Acte suspend certaines parties des Ordonnances du Conseil Spécial, B.-C., 3 et 4 Vict. c. 25, et 4 Vict. c. 33, en autant qu'elles ont rapport aux localités ci-dessus mentionnées, jusqu'au.....	28 Juillet, 1850, etc.
10 et 11 Vict....64	Acte pour incorporer "La Compagnie du Chemin à Rails du St.-Laurent et du Village d'Industrie."—Le chemin à être complété dans le cours de trois années,	28 Juillet, 1850.
10 et 11 Vict....82	Acte pour incorporer l'Association du Télégraphe Electrique de l'Amérique Britannique du Nord.—Le télégraphe à être complété dans le cours de trois années,.	28 Juillet, 1850.
10 et 11 Vict....86	Acte pour renouveler et étendre l'Acte incorporant la Compagnie des Havre et Chemin de Humber.—Cet Acte renouvelle la 8e Vict. c. 95, qui était expiré parceque les dits travaux n'avaient pas été commencés dans le cours des deux années prescrites à cette fin, et prolonge l'époque fixée pour le parachèvement des travaux à cinq années, c'est-à-dire, jusqu'au.....	28 Juillet, 1852.
10 et 11 Vict....96	Acte pour autoriser Augustin Norbert Morin à construire un Pont de Péage sur la Rivière du Nord, dans la Paroisse de St.-Jérôme, et pour fixer le Taux des Péages qui seront perçus pour passer sur le dit Pont, et établir des réglemens à cet égard.—Ce pont doit être complété dans le cours de trois années,.....	28 Juillet, 1850.